

# MAIRIE DE HARDINVEST

1 bis rue de la Mairie  
50690 HARDINVEST

Téléphone 02.33.52.02.16

## REUNION DU 17 JUIN 2011

Le dix sept juin deux mil onze à dix huit heures quarante cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de M. Guy AMIOT.

Étaient Présents : M. Guy AMIOT, M. Hubert DECARITE, Mme Mireille JEAN, M. Christian EUGENIE, Mme Chantal Hubert, M. Joël POISSON, Mme Isabelle GAMACHE, M. Christophe POLIDOR, M. Roger PASQUIER. Melle Elsa BURET, M. Pierre GRANDIN, M. Laurent LEMARQUIS, Mme Nathalie ENQUEBECQ.

Étaient Absents excusés : M. Bernard LESERT (pouvoir à Monsieur EUGENIE)

Secrétaire de séance : Laurent LEMARQUIS

Le compte rendu du 5 mai 2011 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter la question suivante à l'ordre du jour :

-Délibération nouvelle convention Pension des Quat'pattes (anciennement EQUILBEC)

Accord unanime de l'Assemblée.

Début de la séance : 18 heures 45

\*\*\*\*\*

### 1 – PERSONNEL

#### Attribution de poste

Vu la délibération du Conseil Municipal du 31 mars 2011 relative à la création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que ce poste sera attribué à un agent non titulaire, rémunéré sur la base de l'échelle 4 de la Fonction Publique Territoriale.

Un contrat de travail (article 3 alinéa 6) de un an sera établi à compter du 6 juillet 2011.

Monsieur le Maire annonce le départ de Madame Brigitte DUBOST, secrétaire comptable.

Les discussions se poursuivent concernant le nouveau contrat de Madame Fleur FAUVEL.

### 2- ECOLE

#### Compte rendu de la réunion du Conseil d'Ecole

La directrice de l'école, Madame GUERARD, a renouvelé sa demande de matériel à savoir :

- Un lecteur de DVD,
- Un combiné MP3, cassettes, radio

Un banc a été acheté pour la cour de l'école primaire.

#### Motion Base Elèves (Assemblée de Corse)

Une motion avec demande d'examen prioritaire a été déposée par l'Assemblée Corse sur l'utilisation des bases de données lors de l'inscription des enfants et des jeunes au fichier numérique « BASE ELEVES 1<sup>er</sup> DEGRE ». En effet, l'Assemblée Corse s'oppose à ce fichage numérique institué dans l'éducation nationale grâce à l'immatriculation de tous les élèves dans un registre national, parce que les données personnelles des élèves et de leurs familles doivent rester leur propriété et ne doivent pas sortir des établissements scolaires.

Le Conseil Municipal vote pour le soutien de la motion :

- 9 voix pour
- 5 abstentions

### **3 – CANTINE**

#### Laboratoire départemental d'analyses

Le Conseil Municipal, après délibération, valide à l'unanimité l'avenant n°1 (du 03/12/2009) et l'avenant n° 2 (du 04/05/2011) au contrat n°2008/80465 relatifs à la prestation d'analyses de plats cuisinés et de la désinfection des surfaces de travail, présentés par le Laboratoire Départemental d'Analyses.

#### Mise en place de goûters à la garderie

Dans le cadre de l'amélioration du bien-être de l'enfant à l'école, une semaine test sur la mise en place du goûter destiné aux enfants fréquentant le temps périscolaire du soir, sous contrôle de la diététicienne du réseau DONC, a eu lieu courant juin 2011. Après analyse et validation de cet essai, la commune a décidé d'instaurer ce service à la prochaine rentrée, pour un coût modeste de 0,40 € par goûter et par enfant. Les parents n'auront donc plus à prévoir de goûter pour leurs enfants. Le Conseil Municipal, après délibération, valide le coût du goûter.

### **4 – VOIRIE**

#### Validation devis Entreprise LECOUFLE : panneaux de signalisation

Monsieur Hubert Décarité présente à l'assemblée un devis de l'entreprise LECOUFLE pour l'achat de panneaux de signalisation pour un montant TTC de 897,42 €. Après délibération, le Conseil Municipal valide ce devis.

### **5 – CIMETIERE**

Suite à sa rencontre avec Madame HILMER, intervenante funéraire, Monsieur Décarité présente les modifications apportées au règlement du cimetière communal et du site cinéraire. Le Conseil Municipal, après délibération, valide les modifications apportées à ces deux règlements.

### **6 – EGLISE**

#### Infiltrations

Monsieur le Maire présente le constat rédigé par Monsieur Jean-Michel GERMAINE, architecte des bâtiments de France suite à la réunion d'expertise du 26 mai 2011, dans l'église. Dans ce rapport, figure un état des lieux détaillé des différentes prestations de l'entrepreneur et des interventions à prévoir pour la remise en état de l'édifice.

## **7 – STADE**

L'installation des rambardes est achevée.  
L'ensemencement a été réalisé afin d'égaliser la surface de la pelouse.  
Défibrillateur: le projet d'achat est en cours.

## **8 - SUBVENTIONS**

### Délibération d'attribution de subvention pour le collège Le Ferronay

Le Collège « Le Ferronay » sollicite une participation financière à la commune de Hardinvast.  
Cette subvention servira à fournir gratuitement les fournitures scolaires aux élèves résident sur la commune et qui seront scolarisés dans ce collège à la rentrée de septembre 2011.  
Le conseil municipal décide de s'aligner sur la subvention qui sera demandée par le Collège des Provinces pour la rentrée de septembre 2011.

## **9 – SALLE POLYVALENTE**

### Disponibilité de la salle

Suite à un nouveau désistement, la salle est donc libre à la location les week-ends du 2/3 juillet 2011 et 9/10 juillet 2011.

### Travaux

Il sera procédé au remplacement des caches-moineaux par les employés communaux lors de la remise en état des gouttières endommagées suite au poids de la neige.

## **10 - CCDD**

Monsieur GRANDIN présente un compte rendu de la dernière réunion du Conseil Communautaire.

Il est rappelé qu'une permanence de la MEF se tient à la CCDD, une fois tous les 15 jours.  
Les permanences juridiques et les permanences de la Gendarmerie ne sont plus assurées.

Une pompe de relevage ainsi que des canalisations de diamètre seront installées sur la partie basse de la longue chasse (Martinvast) mais le raccordement pour la partie haute, n'est pas à l'ordre du jour.

## **12 – PENSION DES QUAT'PATTES**

-Après délibération, le Conseil Municipal valide la convention relative à la concession du service de fourrière de la Pension des Quat'pattes gérée par Madame Estelle REVERT qui succède à Monsieur EQUILBEC. Les tarifs restent inchangés. Il est rappelé qu'à l'issue d'un délai franc de garde de huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière, qui peut en disposer dans les conditions définies à l'article 8 de cette convention.

## **13- HARDINFO**

Le hardinfos de cette année est en cours d'édition et devrait être distribué courant juillet 2011.

## QUESTIONS DIVERSES

### 14 – 1ère Modification du PLU de TOLLEVAST

Un dossier relatif à la première modification du Plan Local d'Urbanisme de Tollevast a été adressé à la Mairie. Cette modification porte principalement sur l'aménagement de la zone commerciale au niveau du virage des Chèvres ainsi que sur les Hauts-Vents. Un avis sur ce dossier peut être donné, une enquête publique ayant lieu du 7 juin au 7 juillet 2011. Le conseil municipal n'émet pas de réserve.

### 15 – Voie de contournement de l'agglomération

Le Maire fait lecture de la délibération du CM de la ville d'Equeurdreville prise lors de la séance du 24 mai 2011.

### 16 – SUBVENTIONS 2011

Le conseil municipal vote à l'unanimité les subventions suivantes pour l'année 2011 :

ADEVA	:	35 €
ADMR	:	70 €
Soins palliatifs	:	20 €
Aveugles et mal voyants Manche	:	20 €
VMEH	:	35 €
Secours catholique	:	50 €
Secours populaire	:	50 €
Relais enfant	:	30 €
Moi aussi j'existe	:	30 €
Jumeaux et plus	:	30 €
Cœur et cancer	:	30 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions aux associations hardinvastaises, pour l'année 2011 :

Club de football	:	350 €
AJLF	:	270 €
LOREHA	:	290 €
A.P.E.	:	300 €
Chasseurs	:	190 €
Anciens Combattants	:	190 €
C.C.A.S.	:	1 000 €
Mutame	:	450 €

### 17 – BALADE CONTEE

Monsieur DECARITE présente la balade contée qui aura lieu sur la commune dimanche 19 juin 2011.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 8 juillet 2011

La séance est levée à 21h45.